

 <p>Commission Règles et qualité</p>	<p>Groupe de Travail animé par :</p> 
<p>COMPTE-RENDU DE REUNION GT Ethique de l'usage de l'information et de la donnée géolocalisées</p>	
<p>Réunion du GT du 3 octobre 2023 en visio conférence de 10h à 12h</p>	

Accès aux présentations disponibles sur <https://cnig.gouv.fr/gt-ethique-de-l-usage-de-la-donnee-et-de-l-a26117.html>

Liste des participants

Présents : Marie Lambois, Pierre Laulier, Fabien Castel, Arnaud Garnier, Catherine Tamoudi, Ferdinand Causse, Agnès Ruffat, Sylvain Riss, Maxime Leplatois, Hervé Halbout, Anthéa Serafin

Compte-rendu synthétique

Rappel missions CNIG : Il s'agit d'un organe de conseil au gouvernement en matière de données géolocalisées et de coordination des différents acteurs de cette filière. Il produit notamment des guides, des recommandations, et des standards.

Rappel missions Commission Règles et Qualité du CNIG, au sein de laquelle a été réfléchi le lancement du GT Ethique : Elle produit des règles techniques de modélisation des métadonnées, définit des règles de qualité des données adaptées aux usages qui peuvent en être faits.

Présentation du mandat du GT, tel qu'imaginé par Hervé et Anthéa (cf. PPT). Le GT devrait être un espace de réflexion autour de cas d'usage de données géolocalisées portés par les participants, dans l'objectif d'identifier au cas par cas les bonnes pratiques à appliquer. Le périmètre se veut le plus large possible, tous les cas d'usage étant intéressants quelle que soit leur échelle et par quel type d'acteur ils sont portés.

Plusieurs participants soulignent que les enjeux éthiques sont particulièrement importants lorsqu'il y a des croisements de données (ex. jumeaux numériques), et que de tels cas d'usage seraient donc particulièrement à discuter au sein du GT. Il est par ailleurs ressorti des discussions que les enjeux éthiques liés aux données deviennent de plus en plus importants, notamment du fait de la quantité croissante de données et de la multiplication de leurs réutilisations. Les participants ont également mis en avant le fait que les acteurs de la donnée géolocalisées peuvent avoir des intérêts différents et qu'il sera important d'être à l'écoute de tous les points de vue.

Les participants ont confirmé qu'ils seraient preneurs de principes généraux applicables à n'importe quel cas d'usage, permettant de se poser les bonnes questions dès le départ. Certains ont souligné l'intérêt qu'il pourrait y avoir à encadrer éthiquement ce qu'il peut/doit être fait en matière de données ouvertes (ex. tension entre précision et sobriété des données ouvertes). Enfin, des bonnes pratiques en matière d'archivage des données seraient également bienvenues pour déterminer dans quels cas il est préférable d'archiver des données brutes, et dans quels cas il est préférable d'archiver des données retraitées (ex. du stockage de données satellites, qui prennent beaucoup d'espace).

Une participante a confirmé son intérêt pour ce GT, qui est perçu comme une opportunité de prendre le temps de peser le pour et le contre de projets impliquant le traitement de données géolocalisées, et de s'approprier la démarche éthique.

Des premières réflexions ont été entamées au cours de cette réunion : il est important de bien distinguer une donnée d'une information car finalement, les enjeux éthiques naissent surtout de l'interprétation que les personnes font des données brutes. Celles-ci, en tant que telle, ne semblent pas mettre en jeu quelque valeur ou principe. Les enjeux éthiques naîtraient donc de l'information découlant de l'interprétation humaine de ces données et de l'usage qui en est ensuite fait, ou qui pourrait potentiellement en être fait.

Il est aussi ressorti des discussions que la plupart des producteurs de données ne prennent pas le temps de compléter les métadonnées et que, même lorsqu'elles sont complétées, peu de personnes prennent le temps de les lire alors même que celles-ci permettent de bien comprendre pour quels usages les données peuvent être adaptées. Un lien pourrait donc être fait entre ce GT Ethique et le GT Métadonnées, notamment afin que ce dernier intègre les recommandations du GT Ethique.

Un participant souligne l'intérêt qu'il pourrait y avoir à mettre à disposition du GT un document identifiant les textes juridiques concernant les données géolocalisées, notamment en vue de pouvoir identifier quelles données les acteurs publics sont en droit de demander aux acteurs privés. Ce travail pourra être initié par les animateurs du GT, et devenir ensuite un document collaboratif pouvant être enrichi par tous les participants. Un même travail pourrait être initié par les animateurs du GT pour identifier les chartes éthiques susceptibles de concerner les données géolocalisées.

Concernant l'objectif de sensibilisation de ce GT, les participants ont affirmé une nécessaire dimension pédagogique. Un participant a donné l'idée d'organiser des conférences ouvertes de courte durée (ex. 1h) sur des sujets accrocheurs mettant en jeu des données géolocalisées et des enjeux éthiques (ex. sujet autour des appartements témoins présentés par les promoteurs immobiliers).

Concernant les autres structures qu'il serait intéressant de voir représentées au sein de ce GT, les participants ont mentionné la DGEC et le Ministère de l'Intérieur et des Outre-Mer.

Concernant l'organisation du GT, les participants ont indiqué qu'un espace de travail collaboratif serait bienvenu, notamment pour pouvoir discuter en direct et collaborer sur des documents. Ont été évoqués Netexplorer, Exo, Framasoft, Osmose. Les ressources documentaires, les comptes-rendus des GT, les dates et les ordres du jour des prochaines réunions pourront quant à eux mis en ligne sur la [page internet du GT](#).

Prochaines actions

Pour les participants :

- Soumettre aux animateurs du GT des cas d'usage de données géolocalisées courant octobre afin de leur permettre d'identifier ceux qui seront présentés lors du prochain GT

Pour les animateurs du GT :

- Choisir un outil afin de créer un espace de travail collaboratif entre les participants au GT (permettant notamment discussion instantanée, partage de ressources documentaires, collaboration sur des documents ...)
- Solliciter la participation de la DGEC et du Ministère de l'Intérieur et des Outre-Mer
- Elaborer un document identifiant les différents textes juridiques applicables aux données géolocalisées (notamment pour pouvoir identifier les données qui pourraient être demandées par des acteurs publics à des acteurs privés)
- Elaborer un document identifiant les différentes chartes éthiques concernant les données géolocalisées
- Créer un lien entre le GT Ethique et le GT Métadonnées

Date du prochain GT

Vendredi 1^{er} décembre de 14h30 à 16h30